



PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE POINTE-CLAIRE

#### DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION

Avis public est donné de ce qui suit :

1. Le **8 août 2017, à 19 h 30**, dans la salle du conseil de l'hôtel de Ville de Pointe-Claire, situé au 451, boulevard Saint-Jean, le Comité de démolition étudiera les demandes pour l'obtention d'un permis de démolition visant les maisons situées au :
  - 17, avenue Bras D'Or dans la Ville de Pointe-Claire;
  - 77, avenue de la Pointe-Claire dans le Ville de Pointe-Claire;
  - 80-86, avenue Donegani dans la Ville de Pointe-Claire; et
  - 116, avenue Queen dans la Ville de Pointe-Claire
2. Toute personne souhaitant s'opposer à la délivrance d'un permis de démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis, faire connaître par écrit son opposition motivée auprès de la soussignée.

Donné à Pointe-Claire, ce 26<sup>e</sup> jour de juillet 2017.

PROVINCE OF QUEBEC  
CITY OF POINTE-CLAIRE

#### APPLICATION FOR A DEMOLITION PERMIT

Public notice is hereby given of the following:

1. **On August 8<sup>th</sup>, 2017, at 7:30 p.m.**, in the council room of Pointe-Claire City Hall, located at 451 Saint-Jean Boulevard, the Demolition Committee will review applications for a demolition permit with regards to the houses located at:
  - 17 Bras D'Or Avenue in the City of Pointe-Claire;
  - 77, de la Pointe-Claire Avenue in the City of Pointe-Claire;
  - 80-86 Donegani Avenue in the City of Pointe-Claire; and
  - 116 Queen Avenue in the City of Pointe-Claire
2. Any person wishing to oppose the granting of a demolition permit must, within ten (10) days of the publication of the present public notice, make his reasoned opposition known in writing to the undersigned.

Given at Pointe-Claire this 26<sup>th</sup> day of July 2017.

Danielle Gutierrez, OMA  
Assistante greffière / Assistant City Clerk